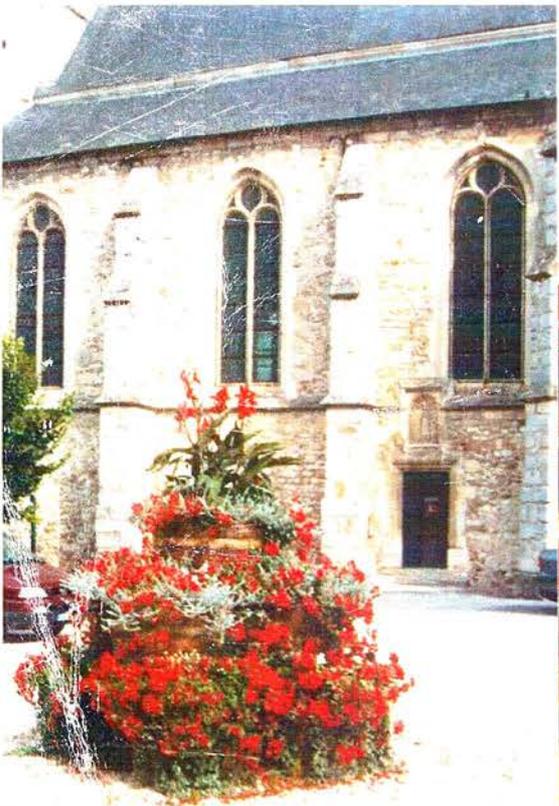


2
0
0
7



TROISSY BOUQUIGNY



Le mot du Maire

C'est un travail au quotidien, besogneux au plus près de vous, afin de trouver des réponses à vos préoccupations si possible.

Je ne cache pas que mes priorités ont été :

Le service scolaire

À l'heure où des villages voient leur école fermée ; la notre est en très bonne forme. Nous apportons une contribution au plus près de ses besoins avec un ramassage scolaire parfait.

L'équipement matériel

Nous avons voulu pouvoir répondre immédiatement à L'enneigement : saloir, balai métallique, tracteur en bon état.

Pour les orages, nous avons décidé, en réunion d'A.S.A., que des permanences seraient assurées aux points difficiles. Et, à la suite des dégâts du 4 juillet, la C.C.C.M apporte une aide technique en appui.

La crèche de Troisoy-Mareuil à Cerseuil répond au mieux, et en complémentarité, aux besoins de garde des enfants de 3 mois à 3-4 ans. La Commune participe à proportion du nombre de petits inscrits.

Le Centre de Vie répond bien aux fonctions pour lesquelles il a été construit : classe des grands et sa cour aménagée, l'école de musique bien installée, bibliothèque où nous encourageons à faire votre choix en livres, en C.D., en revues, en B.D. : gratuit avec un chèque de caution.

Le Fonctionnement

Pour le Comité de fleurissement, nous regrettons que le nombre de participants diminue pour devenir trop restreint. En toute simplicité, sachez venir 4 demi journées à planter dans les bac : géraniums ou jolies pensées... Nettoyage de printemps, magnifique après-midi à renouveler.

Nous avons canalisé les gens du voyage, une réunion préparatoire ayant bien coordonné tous les acteurs intéressés : services de la Commune, Gendarmerie, et les viticulteurs bien présents. Il faut toujours prévenir, c'est moins spectaculaire mais plus efficace.

Même si c'était notre priorité, le dossier gisait dans le tiroir de l'administration... la sécurisation de la R.D 3 est à nouveau à l'ordre du jour puisqu'elle est passée de la compétence de l'État au Département : une signalisation et un projet (tourne à gauche Bouquigny, entrées du village) en lien avec la C.C.C.M. et le Conseil Général soutenus par M. Bruyen.

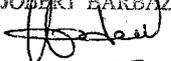
L'entretien et la remise en état du cimetière sont prévus et sont en cours de réalisation.

Beaucoup de constructions neuves et de projets dont nous nous réjouissons. Une amélioration du P.O.S à la clef, mais la procédure est longue...

Le taux des quatre taxes de la part communale a baissé de 5 % (TH, TP, TF bâti et non bâti)

Ensemble améliorons la propreté, le nettoyage devant chez soi, et sachons respecter les personnes et les biens pour que nous vivions dans un environnement harmonieux, paisible et fraternel.

Joie. Paix et santé pour 2008.

Le Maire
J. JOBERT BARBAZANGES




TROISSY VOTRE VILLAGE

LA MAIRIE

Population de 832 habitants

Superficie de 1 546 ha

Le secrétariat est ouvert au public :
Du lundi au vendredi de 16h à 18h

Pas d'accueil téléphonique le Mercredi matin

☎ 03 26 52 70 06 📠 03 26 52 35 26

e.mail : mairie.troissy@wanadoo.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le maire

Jeannine JOBERT BARBAZANGES,

Les adjoints

Philippe GÉRIN
Jacques LEROY
Lionel ORBAN

Les conseillers municipaux

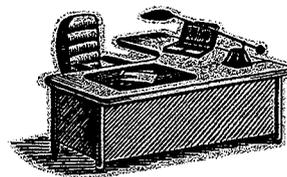
Michel COSNEFROY
Lucien FOREST
Martial JOLY
Patrick LE BOURGEOIS
Hélène ORBAN
Jean-Pierre PROD'HOMME
Monique VISSÉ

LE PERSONNEL COMMUNAL

Administratif

Mme Claire FOURCART
Mme Claudie BIREMBAUT

Adjoint Administratif Principal
Adjoint Administratif CAE



Services Techniques

M. Luc VYT

Agent de maîtrise

Police municipale

M Jean-Louis GUY

Garde-champêtre

École



Mme Marlène CATTEAU

ATSEM (assistante maternelle)
Accompagnatrice car
Entretien d'une classe

Mme Patricia QUÉNU

Entretien des classes
Aide scolaire
Entretien des locaux communaux

Transport scolaire

Mme Nicole COLLARD

Conducteur de car



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture

Mardi et jeudi de 17 h à 18 h 30

Samedi de 14 h à 15 h 30

Au Centre de Vie



SERVICES D'URGENCE

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

SAMU 15

EDF (sécurité dépannage) 08 10 333 051

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Boulevard de Varennes
51700 DORMANS

☎ 03 26 52 19 23

☎ 03 26 52 66 86

Du lundi au vendredi

De 9 h à 12 h / 13 h30 à 17 h30

LA DÉCHETTERIE DE MAREUIL LE PORT

Horaires d'ouverture

Lundi et samedi

Mercredi et vendredi

9 à 12 h / 14 h à 18 h

14 h à 18 h

TRÉSORERIE

3 rue du Maréchal Foch

51700 DORMANS

☎ 03 26 58 21 77

Lundi et Vendredi

Mardi et Jeudi

Vendredi

8 h 30 à 12 h

8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 16 h

8 h à 12 h / 13 h 30 à 15 h 30



GARE SNCF DORMANS

Ouvert au public le matin avant 10 heures

☎ 03 26 58 21 95

LA CRYPTÉ

Visite sur rendez-vous

Contactez M. BARBAZANGES

☎ 03 26 52 71 08



CULTE

De la Toussaint à Pâques

De Pâques à la Toussaint

Messe à Cerseuil à 18 h 30

Messe à Troissy à 18 h 30

Presbytère

6 rue des grands Remparts

51700 DORMANS

☎ 03 26 58 20 76

LES COMMERCES



La boulangerie et relais de poste DEMAY THERCELIN

5 rue Jean Jaurès

☎ 03 26 52 70 39

Ouvert tous les jours sauf le mercredi

Le Café Tabac « LES SARMENTS »

3 rue Jean Jaurès

☎ 03 26 52 72 66

Ouvert tous les jours sauf le mercredi

LES COMMERCES AMBULANTS

Azur Pizza

Sur la Place de la République

Le mercredi de 17h30 à 21h30

☎ 06 31 17 29 14

BOUCHERIE ASSAILLY

Sur la Place de la République

Le jeudi matin et le samedi fin d'après-midi

BOUCHERIE BOVIN

Sur la Place de la République

Le mardi et le samedi matin

LES PRIMEURS

Sur la Place de la République

Le jeudi matin



POISSONNERIE JEAN-PHILIPPE PIQUET

Le mardi matin tous les 15 jours

LA SANTÉ

LES MÉDECINS

Cabinet médical. De Port à Binson

Drs BARDON & DUPAS 14 rue de la Fontaine ☎ 03 26 58 31 48

Cabinet médical de Dormans

Drs BERTIN, MARTIGNY, MANTE 25 B avenue de Paris ☎ 03 26 58 20 13

Dr Midelet 17 place de l'Église ☎ 03 26 51 00 44

PHARMACIES

Dormans

Pharmacie Grange 21 Rue Jean de Dormans ☎ 03 26 58 20 97

Pharmacie de la Vallée 17 rue Jean de Dormans ☎ 03 26 58 20 41

Port à Binson

Pharmacie Hypéricum 42 rue du 8 mai 1945 ☎ 03 26 58 31 29

LES INFIRMIÈRES

Cabinet de Port à Binson

Mmes Brulfert, Debriel, Denis Avenue Paul Doumer ☎ 03 26 58 66 88

Cabinet de Dormans

Mmes Bellegarde, Chapelot, Mollo 8 Av de Paris ☎ 03 26 58 28 20

Mmes Kowal & Neveu 4 Rue du docteur Moret ☎ 03 26 58 25 63

Cabinet de Châtillon s/ Marne

Mmes Brulfert, Lejone, Moutte 20 rue de la Gendarmerie ☎ 03 26 58 37 10

Schmitt Nathalie 8 Clos de la Noue ☎ 03 26 58 66 96

DENTISTES

Cabinets dentaires de Dormans

Mrs Bigot C & Lefevre M 4 A rue des grands Remparts ☎ 03 26 58 21 69

Mrs Lecoyer F & Feys G 12 rue de Châlons ☎ 03 26 58 85 34

Cabinet dentaire de Port

Mme Millart Nelly 40 rue du 8 Mai 1945 ☎ 03 26 58 31 80

KINESITHERAPEUTES

Cabinets de Dormans

Coubronne Véronique 14 Avenue de Paris ☎ 03 26 52 63 18

Drouot Patrick 11 Avenue de Paris ☎ 03 26 58 80 06

François Arnaud & Marlière F 6 Rue de la Maladerie ☎ 03 26 51 66 88

Cabinet de Châtillon s/ Marne

Bacon A-S, Marion A, Moret C 20 rue de la Gendarmerie ☎ 03 26 58 35 67

ORTHOPHONISTE

Dermias Cyrille 20 rue de la Gendarmerie ☎ 06 29 77 98 72
51700 CHATILLON S/ MARNE

VETERINAIRE

FILLIOT Jean-Claude
51700 DORMANS

14 place du Luxembourg
☎ 03 26 58 85 00



LE SOCIAL

AIDES AUX PERSONNES AGÉES

Familles Rurales de Dormans

28 avenue de Paris

☎ 03 26 58 26 81

A.D.M.R Vallée du Flagot

15 Chemin des meules
51700 LEUVRIGNY

☎ 03 26 58 24 17

Association « Présence Verte »

24 Bd Louis Roederer
☎ 03 26 40 89 89

51077 REIMS CEDEX
N vert 08 00 89 89

ASSOCIATION ÉQUINOXE TÊLÉASSISTANCE

Délégation Champagne Ardenne

48 rue du Barbâtre
51100 REIMS

☎ 03 26 83 97 34

ES ASSISTANTES MATERNELLES

Mme DELEPINIE Christelle

2 B rue des Barbiers

☎ 06 24 08 63 61

Melle GABRIEL Delphine

37 route de Paris

☎ 03 26 51 84 12

Mme JOUVENALUX Veronique

1 rue Pasteur

☎ 03 26 52 73 42

Mme SOUBRILLARD Béatrice

11 rue des Barbiers

☎ 03 26 57 15 82

LA CRECHE

Grain de Sel

Cerseuil

☎ 03 26 58 38 27

INFOS PRATIQUES

SALLE DES FÊTES

Rappelons que la salle des fêtes peut être louée pour des manifestations festives, anniversaires, mariages, ... par les particuliers. Toutefois, seuls les habitants du village ont le droit à ces prêts de salle.

Une convention de prêt est signée entre la mairie et le loueur.

Le coût de cette location est de :

300€ pour le week-end à Troissy	54€ participation de chauffage
80€ pour le week-end à Bouquigny	16€ participation de chauffage

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Recensement de la population de Troissy et de Bouquigny aura lieu du 17 janvier au 16 février 2008. Compte tenu de la nouvelle méthodologie de ce recensement, le résultat ne sera diffusé qu'à partir de fin 2008.

Toutefois, nous sommes en mesure de vous communiquer l'estimation provisoire de la population qui est de 832 habitants.

Soyez ici tous remerciés pour l'accueil que vous réservez à nos agents recenseurs qui sillonneront le village pendant 4 semaines.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour tout problème relatif à l'eau ou à l'égout. Adressez-vous à la Communauté de Communes.

Accueil téléphonique au 03 26 52 19 23

Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'entretien de l'éclairage public est assuré par la Communauté de Communes. N'hésitez pas à nous faire part en mairie des anomalies. (Lampes grillées ou autres)

CIMETIÈRE

Le prix des concessions pour 2007 étaient fixés comme suit 150 euros.

Il est rappelé que les propriétaires de concessions sont tenus d'entretenir leur terrain même s'il est inoccupé.

DIVAGATION DES CHIENS - FOURRIÈRE

Rappelons que la divagation des chiens est interdite sur l'ensemble du territoire de la commune.

A savoir tout animal errant sur la voie publique ou dangereux peut être pris en charge et amené tout de suite à la fourrière A.I.M.A.A de Chouilly où il sera gardé 15 jours ouvrés et francs.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Notons une nette amélioration dans le ramassage des poubelles depuis Août 2007.

Rappel des jours de collecte :

lundi soir	ordures ménagères + verres
mardi soir	tri sélectif
jeudi soir	ordures ménagères

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Lundi	9h à 12h et 14h à 18h
Mercredi	14h à 18h
Vendredi	14h à 18h
Samedi	9h à 12h et 14h à 18h



Déchets acceptés

Papiers cartons : journaux, revues, magazines, cartons de toutes tailles

Divers tout venant : Encombrants, incinérables, moquette, jouets inutilisables, placoplâtre, matelas

Gravats issus du bricolage : pierres, terre, sable, ciment, parpaings, carrelages...

Ferraille : tubes, tôles, morceaux divers...

Déchets verts : résidus de tonte, taille de haie, fleurs coupées et branchages sans sac plastique et sans palette

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques en fin de vie : réfrigérateurs, congélateurs, TV, écrans, ordinateurs, machines à laver...

Emballages souillés (benne fermée) : Emballages ayant contenu des produits dangereux bien vidés.

Déchets dangereux des ménages : Piles, batteries, solvants insecticides, désherbants...

Huile de vidange

Déchets non acceptés

Les déchets hospitaliers

Les médicaments

Les carcasses de voiture

Les cadavres d'animaux

Les produits explosifs, inflammables, radioactifs

Les déchets amiantés

Les pneus

La déchetterie doit devenir un réflexe quotidien pour préserver notre environnement



COLLECTE BOUCHONS LIÈGE

Au profit de l'Association « Union Touristique les amis de la nature »
La collecte des bouchons perdure, vous pouvez les déposer à la Mairie

FORMALITÉS ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS : OÙ S'ADRESSER ?



Documents désirés	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observation
Livret de famille		Imprimé à compléter sur place par le père et mère pour un livret de famille de parents célibataires, par l'un des époux pour un duplicata de livret de famille d'époux	L'intéressé doit présenter une pièce d'identité lors de la remise de son livret de famille
Acte de naissance ou de mariage	Mairie du lieu de naissance ou de mariage	Les demandes d'acte par courrier doivent contenir la filiation complète de la personne concernée par l'acte et une enveloppe timbrée pour la réponse. Si la demande est faite sur place : pièce d'identité, éventuellement preuve du lien de filiation directe avec la personne concernée par l'acte.	Les copies d'acte ainsi que les extraits avec filiation ne sont délivrés qu'aux intéressés et à leurs parents et enfants.
Extrait d'acte de naissance pour une personne née à l'étranger	Au service Central d'État Civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes cédex 09		☎ 08 26 08 06 04 www.smae.diplomatie.gouv.fr
Acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt	Les copies d'acte de décès sont délivrées à tout requérant par courrier ou sur place.	
Acte d'État Civil concernant des Français nés, mariés ou décédés à l'étranger	Service Central de l'État Civil 44941 NANTES Cédex	les demandes d'acte se font par courrier indiquant les nom & prénoms, date et lieu de naissance de la personne concernée par l'acte si le demandeur la connaît. Il n'est pas nécessaire de joindre une enveloppe timbrée.	Possibilité de demande par Minitel sur : 3615 SCEC.ou www.servicepublic.fr Attention, le délai peut être supérieur à 2 mois
Déclaration de Naissance	Mairie du lieu de naissance	Certificat médical et selon le cas : livret de famille, éventuellement copie d'acte de reconnaissance antérieure. A défaut, une pièce d'identité	Se renseigner auprès de la maternité ou de la clinique sur les modalités de déclaration Elle doit être faite dans les 3 jours qui suivent la naissance.
Déclaration de Reconnaissance d'enfant naturel	Toutes les Mairies	Avant la naissance : pièce d'identité, éventuellement le livret de famille de parent(s) célibataire(s). Après la naissance : les mêmes pièces et un acte de naissance récent de l'enfant.	Se renseigner sur le choix du nom que portera l'enfant
Baptême républicain		Livret de famille, à défaut, un acte de naissance de l'enfant ainsi que les renseignements relatifs aux parrains et marraines	Il est conseillé de réserver la date et l'heure plusieurs semaines à l'avance.
Mariage	Mairie du domicile ou de résidence de l'un des époux	Dossier à retirer en Mairie, il doit être déposé complet entre 6 semaines et un mois avant la date du mariage	Il est conseillé de réserver la date et l'heure plusieurs mois à l'avance.

Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Certificat médical et livret de famille, à défaut, pièce d'identité du défunt	dans les 24 heures du décès
Inscription sur liste électorale	Mairie du domicile ou de la résidence	Pièce d'identité et justificatif de domicile personnel. Présence obligatoire de l'intéressé	L'intéressé doit être de nationalité française & être âgé de 18 ans au 28 février de l'année suivante
Recensement militaire	Maire du domicile	Filles et garçons âgés de 16 ans doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents	
Carte Nationale d'Identité	Mairie du domicile	Demander la liste des pièces à fournir	La présence du demandeur est obligatoire lors dépôt du dossier
Passeport durée de validité 10 ans et 5 ans pour les mineurs	Mairie du domicile	Pièce d'identité, copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance avec filiation, 2 photos d'identité, un justificatif du domicile, une autorisation du représentant légal pour le mineur, un timbre fiscal 60€, gratuit pour les mineurs de moins de 15 ans et 30€ pour les autres mineurs	La présence du demandeur est obligatoire lors dépôt du dossier
Autorisation de sortie de territoire	Mairie du domicile	Livret de famille et carte nationale d'identité au mineur en cours de validité, le cas échéant : jugement de divorce. Présence obligatoire de l'un des parents, muni d'une pièce d'identité.	
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Présence obligatoire de l'intéressé muni d'une pièce d'identité	Le document doit être signé devant l'Officier de l'État Civil.
Certificat de Nationalité Française	Tribunal d'Instance	Contactez le Tribunal d'Instance compétent qui indiquera la liste des documents à fournir.	
Certificat d'hérédité	Mairie du dernier domicile du défunt, ou de celui de l'un des héritiers, Tribunal d'Instance ou Notaire chargé de la succession	Présentation du ou des livrets de famille du défunt, de son acte de naissance et de son acte de décès. Présence de deux témoins majeurs, sans lien de famille avec les héritiers ni entre eux, munis chacun d'une pièce d'identité	Ce document est délivré par la Mairie si les sommes à percevoir sont inférieures à 5 340 € si les héritiers sont majeurs et descendants en ligne directe du défunt
Attestation d'accueil	Mairie du domicile, commissariat de police ou brigade de gendarmerie	Imprimé à compléter par l'hébergeant sur place, ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité, un timbre OMI de 30€, 2 factures récentes (EDF, Gaz, Eau...), une souscription d'assurance et selon le cas : bail de location ou titre de propriété.	La présence de l'hébergeant est obligatoire lors de la demande et du retrait du document.

Extrait de casier judiciaire	Service du Casier Judiciaire, 107 rue de Landreau 44079 NANTES CX	les demandes se font uniquement par courrier, accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité et d'une enveloppe timbrée.	Possibilité de demande sur : www.servicepublic.fr
Permis de chasser	Mairie du domicile	La demande d'inscription à l'examen du permis de chasser est à retirer en Mairie	La validation annuelle de permis de chasser se fait désormais en trésorerie
Permis de conduire	Mairie du domicile	Retirer la liste des pièces à fournir	
Certificat de cession d'un véhicule	Mairie du domicile ou Sous-préfecture	l'exemplaire 1 est destiné à l'acquéreur accompagné du certificat de non gage, pour les véhicules + de 4 ans le contrôle technique de moins de 6 mois & la carte grise du véhicule barrée portant la mention "vendu le(date)" suivie de la signature du vendeur. L'exemplaire 2 doit être adressé dans un délai de 15 jours suivant la transaction, par le vendeur, à la préfecture. L'exemplaire 3 sera conservé par le vendeur.	
Certificat de non gage	Sous-préfecture	A la borne ou aux guichets "cartes grises"	A joindre au certificat de cession
Carte grise	Préfecture	En cas de changement d'adresse , il faut se présenter à la préfecture de Châlons, uniquement le matin, avec la demande d'immatriculation, la ou les cartes d'identité de la ou les personnes propriétaire(s) du véhicule, l'ancienne carte grise, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone...), la preuve du contrôle technique à jour. En cas de changement de propriétaire , il faut se présenter à la préfecture de Châlons avec le certificat de cession, la demande d'immatriculation la ou les cartes d'identité de la ou des personne(s) devenu(es) propriétaire du véhicule, le contrôle technique à jour de moins de 6 mois pour les véhicules de plus de 4 ans, la carte grise barrée avec la mention "vendu le..., datée et signée", un justificatif de domicile de moins de 3 mois	

**SOYEZ ATTENTIFS À LA DATE DE VALIDITÉ DE VOS PIÈCES D'IDENTITÉ.
N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR LES FAIRE RENOUVELER
CAR AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE EN PRIORITÉ**

LE SOCIAL

ALLOCATION DÉPARTEMENTALE PERSONALISÉE D'AUTONOMIE

Dans notre commune, huit personnes ont pu en bénéficier cette année.

Elle est attribuée aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

Toutes les demandes doivent être adressées à la Direction de la Solidarité Départementale
2 bis rue Jessaint 51038 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Quant aux aides sociales, quelles qu'elles soient, s'adresser à la Circonscription de la Solidarité Départementale Jean Mary LAUDAT
22 rue Léger Bertin BP 532 51331 EPERNAY CEDEX, Tél. 03 26 55 65 33



CHOCOLATS DE NOËL

Cette année encore, a eu lieu la traditionnelle distribution de chocolats à nos seniors âgés de 70 ans et plus. Certains élus et bénévoles ont sillonné Bouquigny et Troissy, le mardi 18 décembre. Et sont allés également les remettre aux personnes placées en maison de retraite d'Épernay, de Vertus, d'Ay et d'Oeuilly.

Quatre vingt boîtes de chocolat ont été ainsi distribuées.

Pour les personnes qui n'étaient pas présentes lors de la distribution, elles peuvent les retirer au secrétariat de mairie.

Les succulents chocolats préparés avec amour par M. DEMAY de Troissy, ont obtenu beaucoup de succès

REPAS DES SENIORS

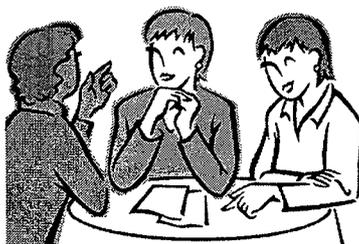
C'est le traiteur M. BLAISE de Passy-Grigny qui a régalé nos seniors lors du repas annuel offert par la Commune.

Au menu
Amuse-bouche
Ris de veau
Loup au beurre blanc
Trou normand
Gigote de chevreuil et sa garniture de légumes
Salade et Fromage
Omelette norvégienne



Le menu, l'animation de qualité « Tandem » fort appréciés par nos aînés ont permis de

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS



ASSOCIATION DES JEUNES DE TROISSY

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE

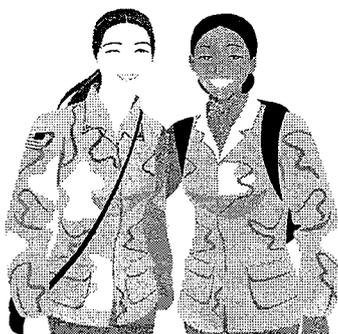
ASSOCIATION POUR L'ANIMATION CULTURELLE DE TROISSY

COMITE JUMELAGE TROISSY PARTENHEIM

CLUB DU 3EME AGE

ÉCOLE DE MUSIQUE

FAMILLES RURALES



L'ASSOCIATION DES JEUNES DE TROISSY

Dans un premier temps, les Membres de l'Association des Jeunes de Troissy remercient toutes les personnes qui participent à leurs manifestations tout au long de l'année.

Cette année encore, le Téléthon a été la manifestation la plus retentissante de notre association. Une nouvelle fois, votre générosité et votre dévouement ont fait de ce 7^{ème} Téléthon de Troissy – Bouquigny une extraordinaire réussite tant sur le plan de la convivialité et de l'animation de notre village que sur le plan financier.

Ce sont en effet 15 592,23 € qui ont été récoltés et reversés à l'A.F.M.

Nous enregistrons une progression de plus de 1600 € par rapport à l'édition précédente. Les membres de l'Association des Jeunes de Troissy tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce succès : la municipalité, les artisans commerçants de Troissy et des alentours, les viticulteurs, la coopérative La Ruche, les enseignants, les élèves, les employés communaux, les pompiers, Patricia Guenu, Rodolphe Dolignon, les groupes En Roots et No Name, la commune du Breuil, Splach 51, le supermarché Champion de Dormans et les nombreux bénévoles. Un merci tout particulier à nos coureurs du fil rouge (Biarritz – Troissy) ; Yves Bruneau, Patrice Busson, Claude Rudeau et Carlos Cordeiro et leur chauffeur Daniel Vincent.

Sans vous tous, le Téléthon de Troissy – Bouquigny ne serait pas ce qu'il est devenu.

La météo, pourtant peu encourageante, n'a pas affaibli votre mobilisation. Bien au contraire, vous avez offert votre temps, votre talent, du champagne, des lots, de l'argent, mis à disposition vos locaux ou votre matériel.... Le public aussi a répondu présent, affrontant la pluie, notamment pour encourager et féliciter les coureurs et plus spécialement les quatre coureurs du fil rouge et leur chauffeur.

La réunion de tous ces soutiens font du Téléthon de Troissy – Bouquigny une réussite incroyable qui nous impressionne nous même. Pour tout cela, nous tenons à vous dire :

MERCI ET BRAVO

Dans un deuxième temps, nous vous indiquons le programme de nos manifestations pour l'année 2008 :

- Concours de Belote, le samedi 9 février 2008
- Repas dansant, le samedi 29 mars 2008
- Randonnée pédestre et VTT, le dimanche 11 mai 2008
- Téléthon, le samedi 6 décembre 2008
- Spectacle de Noël, le dimanche 14 décembre 2008
- Des sorties à l'extérieur (Soirée portugaise et autres sorties selon l'actualité) seront organisées courant 2008.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une merveilleuse année 2008

A bientôt, au cours de nos manifestations

Les Membres de l'A.J.T.

Association Syndicale Autorisée



L'ASA n'est pas une prestation de service.

Encore une fois le quorum n'a pas été obtenu lors de l'assemblée générale de printemps (Le 2 mai) 44 % des voix étaient représentées dont 22 % par des pouvoirs.

Dans ce contexte l'assemblée n'a pas pu être validée, une deuxième a été réalisée le 3 juillet avec un total de 33 %. Je remercie les quelques personnes qui se sont déplacées aux Assemblées Générales, ce qui nous prouve que l'ASA doit continuer à exister.

Après chaque Assemblée Générale, le bureau doit être renouvelé ; cette année, il est constitué comme suit :

<i>Le Président</i>	<i>MASSE Frédéric</i>
<i>Le Vice-président</i>	<i>CHARPENTIER André</i>
<i>Le Secrétaire</i>	<i>MATHELIN Nicolas</i>
<i>Le Trésorier</i>	<i>JACQUESSON Jean-Baptiste</i>

Toutes les personnes ayant des changements de surfaces, successions, ventes, etc. doivent le signaler par écrit et les déposer à la mairie. Le fichier sera remis à jour au début du mois de janvier.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

*Le Secrétaire de l'ASA
Nicolas Mathelin*





ASSOCIATION POUR L'ANIMATION CULTURELLE DE TROISSY



Notre Association a soutenu cette année encore ses trois manifestations comme prévu à Troissy :

- ✓ Le grand concert du 15 Août à l'Église.
- ✓ L'Animation par le quatuor Cuivre le jour des Journées Européennes du Patrimoine à la Crypte
- ✓ Le Concert d'Automne par la société Philharmonique de Champagne à l'Église.

Nous sommes heureux que ces trois moments de musique à TROISSY aient tous prouvé une interprétation de très haute qualité.

Les trois fois les personnes venues assister ont su nous dire la satisfaction et le plaisir qu'elles ont trouvé dans ces concerts. Et, chaque fois, l'ambiance obtenue marquait une réelle réussite.

Pour la mise en valeur musicale de la crypte, nous nous sommes associés avec la Mairie de Mareuil le Port. Là-bas présentation des améliorations apportées à l'Église et pour nous le dimanche après-midi très agréable dans notre crypte.

Notre Association peut couvrir des domaines culturels beaucoup plus variés. Nous voudrions ouvrir les activités plus largement. Beaucoup à déployer...

Alors nous ouvrons volontiers la porte à toute personne qui souhaite s'engager et construire sérieusement un projet avec des collaborateurs et nous aussi.

Bonne année à tous

Pour le bureau,
Jeannine Jobert Barbazanges

COMITÉ JUMELAGE TROISSY-PARTENHEIM

Partenheim et Troissy, deux villages jumelés depuis 20 ans. Cette durée est le signe de la fidélité. Ce qui nous rapproche est plus important que ce qui nous sépare :

- ❖ La ressemblance de nos côtés à vocation viticole
- ❖ Le paysage rural avec autrefois une culture de vergers
- ❖ Un temple et une église à l'adresse de deux religions
- ❖ Un bassin de vallées favorisant les lieux de passage et de brassage

Les philosophes et les musiciens n'ont pas de frontières.

Ces lieux virent défiler les troupes de l'empire carolingien, les expansions napoléoniennes ainsi que les conflits du XX^{ème} siècle. Ces derniers nous dictent la réconciliation vraie authentique comme exigence absolue. Le jumelage incarne cette ligne de force afin que nos différences soient transcendées pour demeurer un pivot à partir duquel l'amitié s'est nouée, grandit et s'enrichira. Ce texte a été prononcé lors des cérémonies anniversaire 1 250 ans du village de Partenheim où les villages des mariés réunies.

Il est imprimé dans le livret qui marque, en Allemagne, cet anniversaire fêté avec faste du 31 Août au 2 Septembre 2007.

Le 25, 26 & 27 Avril 2008, nous irons à Partenheim pour fêter les 20 années d'amitié entre nos 2 villages.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2008



Club du 3^{ème} âge Troissy – Bouquigny
LA Bonne Entente .



L'Assemblée Générale aura lieu le Jeudi 10 janvier 2008 - salle Daniel Lhermite en dégustant la traditionnelle « Galette des Rois »

- ❖ *Ordre du jour :*
- 📖 *Compte-rendu de l'année 2007*
 - 📖 *Prévision des activités 2008*
 - 📖 *Adhésion 2008 maintenue à 20 €*



❖ *Ayant droit : les Retraités et leurs Conjoints*

CLUB tous les jeudis, à partir de 14 heures

☞ *Le jeudi 7 août le repas campagnard accueillera toutes les personnes de 60 ans et plus*

☞ *Un grand voyage est prévu courant mai-juin*

☞ *Un repas tous les mois : les dates seront précisées prochainement*



☞ *Il est rappelé que la vente des billets pour le transport du samedi matin est toujours assurée par le club*

Le Club et Moi-même remercions :

- *La Commune de TROISSY et son Conseil Municipal pour sa subvention et la mise à disposition de la salle tous les jeudis*
- *Le Conseil Général,*
- *La Coopérative "LA RUCHE",*
- *Les généreux donateurs,*
- *Les membres « hors club » qui viennent avec nous aux voyages ,*
- *les bénévoles qui contribuent à la bonne marche du Club par leur dévouement.*

Et sommes heureux d'avoir accueilli 14 nouveaux adhérents et souhaitons que d'autres viennent se joindre à nous.

La Présidente
Odette MONCHAUSSE



Ecole de musique de TROISSY

Pour 2007, l'école affirme ses marques dans les nouveaux locaux modernes et fonctionnels qu'elle a reçus à la rentrée scolaire 2006 (septembre-octobre)

La vitalité aura réussi la présentation de deux manifestations :

Le concert de percussions que Pascal PAJON a mis sur pied avec les classes de l'école de TROISSY, le 3 Avril à la salle des fêtes.

Nous avons admiré :

- La qualité musicale des œuvres proposées,
- Leur diversité,
- La mise en jeu de tous les élèves de TROISSY, surtout le sérieux et la concentration des enfants appliqués à donner le meilleur pour rythmer la musique.

Bravo encore pour cette réussite et collaboration sympathique entre les 2 écoles.

L'audition de l'école de musique traditionnellement donnée, en fin d'année scolaire, le 26 juin. Nous constatons avec plaisir les évolutions des élèves et comment la musique vient se faire entendre et se faire respecter lors de ces prestations.

Les professeurs proposent des formations

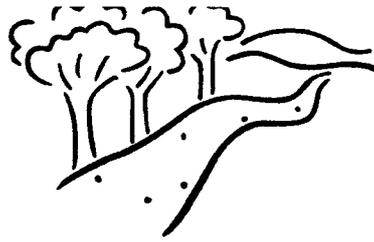
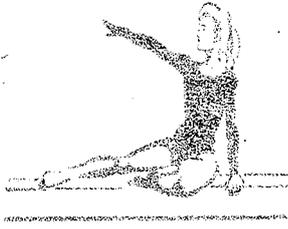
- aux percussions (M. Pascal PAJON)
- au piano (Mme Stéphanie CAPLIEZ)
- aux guitares (M. Patrick GUILLEMINOT)
- à la flûte (Mme Pascale HERR)
- à la trompette (M Emmanuel MASSE)

toujours soutenues par des cours de Solfège et de Théorie (Mme Pascale HERR). La très grande qualité de ces 2 enseignements complémentaires explique les progrès des élèves.

Les projets pour 2008 sont ambitieux

- Encore plus de coopération avec les classes de l'école de l'école primaire.
- des stages pendant les vacances de Pâques
- participer au centre aéré d'été (Juillet 2008)
- Concert de Percussions le 1^{er} Avril 2008 & l'Audition de fin d'année le 24 juin 2008

Tout cela en musique Fa Do Sol Ré Si Si Si.



FAMILLES RURALES

La gym à Troissy : ce n'est pas nouveau !
Depuis plus de 25 ans, chaque semaine, des personnes de 17 à 77 ans participent aux séances à la salle des fêtes. Celles-ci ont lieu soit le mardi à 9 heures ou bien le mercredi à 19 heures, soit pour les seniors, le jeudi à 9 heures 15.

Cette année, Nous avons une quarantaine de participants.
Venez les rejoindre, il n'est jamais trop tard !

Cette année encore, SABINE notre directrice, entourée de son équipe d'animatrices a réussi à distraire nos 45 enfants du centre aéré avec pour thème « les explorateurs ».

Plusieurs sorties ont été proposées :

Parc Maki-Catta planet à Reims

Journée pêche au Moulin Carré et barbecue

Voyage au Zoo de Thoiry (78)

Parcours de santé à Hautvillers

Piscine 2 fois par semaine

Sorties vélo (tours de marne, Bouquigny et dans le village)

Ballade en calèche à Oeuilly et pique-nique

Pour les grands de 10-12 ans, 4 jours au lac du Der pour un stage catamaran (optimist), ballades en vélo autour du lac, jeux de société, mini golf, ping-pong, mur d'escalade, tir à l'arc et soirées à thèmes.

Une soirée a été annulée faute d'inscriptions, à notre grande déception.

J'en profite également pour annoncer 2 démissions au bureau Familles Rurales :

Mme BLANDIN Christelle, vice présidente,

Mme VISSE Monique.

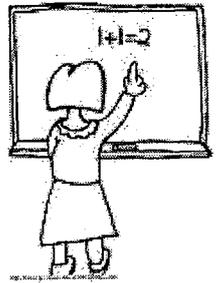
Les parents ont donc été conviés à une réunion d'information début décembre, afin d'envisager le devenir du centre aéré qui fonctionne si bien, excepté malheureusement les soirées qui permettent pourtant le financement de toutes les sorties de vos enfants :

transports, entrées aux parcs, pêche, etc....

Une soirée « pizza : de l'entrée au dessert » est prévue le samedi 15 mars avec « Rod Music ».

Le centre aéré aura lieu du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} Août 2008, tout ceci bien sur après la constitution du nouveau bureau, sinon rien ne pourra être mis en place.

Beaucoup de choses à dire, sans oublier une bonne et heureuse année à toutes et à tous.



L'école de Troissy-Bouquigny

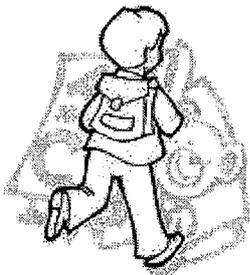
L'année 2007 nous a permis d'organiser différentes manifestations :

*Sortie au Cirque Éducatif de Reims en janvier
Carnaval le samedi 17 Mars au matin
La kermesse le samedi 30 Juin
Nettoyons la nature le samedi 29 Septembre
« Lecteur en herbe » durant la semaine du 8 au 15 novembre
Spectacle de Noël offert aux écoles le mardi 4 décembre
Le Téléthon le samedi 8 Décembre
Le marché de Noël le samedi 15 décembre*

Un grand merci à tous ceux qui s'investissent pour l'école.

L'équipe éducative de l'école primaire de Troissy-Bouquigny souhaite à toutes les familles de joyeuses fêtes et bonne année 2008 et vous donne rendez-vous dans les rues du village le samedi 15 mars au matin à l'occasion du carnaval et le samedi 21 juin après-midi dans l'enceinte de l'école pour la kermesse.

<i>Agnès LEGRAS</i>	<i>directrice, classe de PS/MS</i>
<i>Séverine BUCHEZ</i>	<i>classe de GS/CP</i>
<i>Stéphanie FASSOTI</i>	<i>classe de CE</i>
<i>Dominique FASSOTI</i>	<i>classe de CM</i>
<i>Aurélien AVRIELON</i>	<i>décharge classe de PS/MS</i>



ETAT CIVIL

Naissances

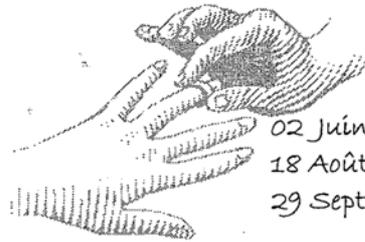
PLEKHOFF	Chris, Allan, Brandon	24 Février	REIMS
SCHOLLER	Thibault, Henri-Michel, Laurent	10 Juin	EPERNAY
BOUCHER	Camille, Delphine, Suzanne	19 Juin	EPERNAY
TOURNANT	Margaux, Victoire, Jeanne, Nicole	15 Août	REIMS
TRINITE-SCHILLEMANS	Eder, Jean, Gérard	20 Septembre	EPERNAY
JACQUES	Cloé, Myriam, Brigitte	02 Décembre	EPERNAY



Bienvenue à tous ces bébés et félicitations aux parents

Mariages

GUILLON Jean-Michel	et GATELIER Michelle	02 Juin
QUÉNU Karel	et FRAYON Patricia	18 Août
DE FREITAS Cédric	et LOMBART Laurie	29 Septembre



Tous nos voeux de bonheur à ces nouveaux couples

Décès :

MEUNIER Pierre	TROISSY	21 Mars
----------------	---------	---------

Transcription de décès :

COUVREUX Charly	LEUVRIGNY	08 Mars
QUENARD Jackie	REIMS	26 Mars
GLIONNA Michele	EPERNAY	12 Juin
MOREL André,	EPERNAY	01 Juillet



Décès hors commune :

RIBAUT Reine née MARCHAL	EPERNAY	24 Avril
DAST Jackie	METZ	16 Juillet
VIEILLARD Maurice	EPERNAY	23 Septembre
RIBAUT Henri	REIMS	22 Octobre
VASSAL Mireille née LIONNET	EPERNAY	17 Décembre

Une pensée toute particulière aux familles dans la peine